

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Atelier scénario diplôme	
<b>Code</b>	3CVci14	DCV303445F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 5	
<b>Crédits ECTS</b>	18	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Le module vise à acquérir la maîtrise de l'écriture d'un scénario de court-métrage (de fiction, documentaire, expérimental, etc.). L'étudiant·e doit alors être capable de gérer différentes formes narratives, de mener à terme les différentes étapes de l'écriture d'un scénario et de concevoir de manière autonome un dossier de production éligible dans des commissions professionnelles.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Ce module conduit à l'élaboration et à l'écriture du scénario complet du film de diplôme.</p> <p>Il comporte un cours sur la dramaturgie de fiction ou de documentaire, sur la notion de personnage, de conflit dramatique et de dialogue. Il est accompagné d'exercices pratiques d'écriture et d'analyses de films, principalement de courts métrages. Il propose également des rencontres avec des réalisateurs/réalisatrices et des scénaristes confirmé·e·s.</p> <p>Outre son scénario, l'étudiant·e rédige également un dossier de présentation du projet comprenant un pitch, un synopsis, une note d'intention, une description des personnages ou des témoins et une note sur la faisabilité de son film. Des éléments annexes peuvent être joint au dossier, comme des photos, des images en mouvement, des story-boards, etc.</p> <p>Pour les étudiant·e·s ayant choisi une option technique (son, image, montage, scripte), un rapport d'apprentissage rédigé sous la direction d'un·e tuteur/tutrice est demandé. Il comporte également un exposé sur un objet technique défini au préalable.</p> <p>L'atelier dure 11 semaines.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Les compétences des étudiant·e·s sont évaluées par un jury sur la base du scénario rendu ainsi que du dossier de production (ou du rapport d'apprentissage pour les étudiant·e·s ayant choisi une option technique, enrichi d'un projet de fin d'études).</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible par une refonte du scénario (respectivement du dossier) ou du rapport d'apprentissage corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
<b>Enseignant·e·s</b>	Gilles Marchand (réalisateur invité) et Marie Monge (réalisatrice invitée)

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier		
<b>Descriptif validé le</b>	14 octobre 2020	<b>par</b>	Lionel Baier